

RÉPUBLIQUE FRANÇAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure****SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au comité syndical : 16
 En exercice : 16
 Présents : 10
 Absents : 6
 Procuration : 0
 Qui ont pris part à la
 délibération : 10

L'an 2023, le 13 décembre, à 14 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Michel MILLET, Jean-Michel MARIA, Jacques SALAT, René DARAN, André DUBAN, Alain PENEVEYRE, Lucien FERRAS et Nathalie ALBERT

Absents excusés : Mr Louis RICARD, Jean-Michel ISOART, Dominique FOURCADE LAVIGNE

Absents : Mrs Didier BRUN, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN

A été désigné secrétaire de séance : Mme Nathalie ALBERT

Date de la convocation :

24 novembre 2023

Date d'affichage :

24 novembre 2023

Objet de la délibération :

Décision modificative N° 1-2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-9,

Vu le Budget primitif 2023 voté par le comité syndical le 20 avril 2023,

Considérant qu'il convient de revoir les prévisions budgétaires 2023 pour le chapitre 66 en procédant à la décision modificative N° 1 suivante : (Ces modifications sont rendues nécessaires de par l'importante augmentation des intérêts d'emprunts qui n'avait pas été prévue lors du vote du budget 2023).

Dépenses d'exploitation compte 66111 (<i>chapitre 66</i>)	: + 2 000 €
Dépenses d'exploitation compte 66112 (<i>chapitre 66</i>)	: + 2 050 €
Recettes d'exploitation compte 7622 (<i>chapitre 76</i>)	: + 2 050 €
Recettes d'exploitation compte 7688 (<i>chapitre 76</i>)	: + 2 000 €

Les membres du comité syndical, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à procéder à la décision modificative N° 1, détaillée, ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président
Jean MOUNIQ

Le Secrétaire de Séance
Nathalie ALBERT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE

Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE

Accusé de réception en préfecture
065-256501057-20231213-Del-2023-C015-DE
Date de télétransmission : 13/12/2023
Date de réception préfecture : 13/12/2023

Acte rendu exécutoire dès son
envoi en Préfecture le,

Délibération N° 15-12-2023